



## Pas de tabac dans les lycées

### L'union fait la force...

**Paris, le 27 avril 2016** – La ministre Najat Vallaud-Belkacem a officiellement rappelé l'interdiction de fumer dans la totalité de l'enceinte des établissements scolaires et de ce fait écarté la possibilité d'installation de coins fumeurs dans les lycées.

**L'union de tous ceux qui considèrent la santé publique comme un enjeu prioritaire a été décisif dans cette évolution.** Michèle Delaunay, députée et Présidente de l'Alliance contre le tabac a réuni ces acteurs ce matin à l'occasion d'un point presse. Le Pr Jean-Louis Touraine, député, a présenté l'action des parlementaires et des élus locaux. L'action des parents d'élèves, concrétisée par la pétition de Mme Corinne Depagne, a permis de fédérer des centaines de parents d'élèves, et l'Alliance contre le tabac et ses associations membres ont, en plus de leur communication, déposé trois recours judiciaires (DNF et CNCT) aboutissant à un jugement enjoignant au respect de la loi Évin sans possible dérogation.

Michèle Delaunay et ses partenaires **demandent à la ministre de l'Éducation nationale de revenir sur sa circulaire du 25 novembre 2015**, laquelle a été interprétée comme rendant possible l'installation de ces coins fumeurs et d'exprimer, dans une nouvelle circulaire, son interdiction ferme, ceci en particulier pour aider les proviseurs dans l'application de la loi.

Enfin, **Michèle Delaunay a officialisé l'entrée de trois nouvelles grandes institutions au sein de l'Alliance contre le tabac**, présentes à ce point presse : ***l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)*** ; **la Mutualité française et la Croix-Rouge**. Cette dernière prendra en charge les enjeux sociaux du tabagisme, qui prédomine aujourd'hui parmi les personnes les plus vulnérables ou en difficulté.

Contact presse:

Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice) : 06 50 54 69 06

Suivez nous

sur twitter [@FranceSANStabac](https://twitter.com/FranceSANStabac)

et facebook <https://www.facebook.com/Francesanstabac/>

A propos de l'Alliance contre le tabac

*L'Alliance contre le tabac, mise en place par le Pr. Maurice Tubiana est une fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme qui contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac (CCLAT), signée et ratifiée par la France en 2004. L'association soutient des actions d'information et de prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte les pouvoirs publics à un engagement à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...*

Les membres de l'Alliance : [http://www.alliancecontreletabac.org/nos\\_membres.html](http://www.alliancecontreletabac.org/nos_membres.html)